

EurAc s'inquiète de l'allocation des fonds français au secteur militaire burundais

EurAc, le 25/07/2019 Communiqué de presse - La reprise de la coopération française avec le Burundi affaiblit la position de l'Union européenne et remet en question l'engagement français pour les droits humains. Alors que depuis 2016, l'Union européenne (UE) a suspendu toute coopération directe avec le gouvernement du Burundi suite aux graves violations de droits humains commises dans le pays, la France a annoncé le 14 juillet dernier la reprise de sa coopération bilatérale avec le gouvernement du Burundi.

EurAc s'inquiète particulièrement de l'allocation des fonds français au secteur militaire burundais, alors même que les forces de sécurité du pays sont pointées du doigt pour leur implication dans des graves violations des droits humains. EurAc demande au gouvernement français de revoir promptement sa décision de reprendre la coopération directe avec le Burundi et de rester solidaire des décisions prises par l'UE et ses différents membres. Lire l'intégralité du Communiqué